

Centre Inffo

Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente

PROJET D'ACTIVITÉ 2024



Centre Inffo

centre-inffo.fr

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

2

1 PROMOUVOIR LES INNOVATIONS EN DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

4

- 1.1 Valoriser les innovations portées par les décideurs et financeurs publics et paritaires 5
- 1.2 Contribuer à l'accélération de la transformation digitale de l'offre de formation 5
- 1.3 Le corner de l'innovation : faciliter la relation entre start-up et acteurs traditionnels de l'écosystème 6
- 1.4 Le Centre Inffo Lab : renforcer le lien entre la recherche et les acteurs de l'écosystème 6

2 OBSERVER AU NIVEAU NATIONAL L'ÉVOLUTION DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

8

- 2.1 Décrypter l'évolution des politiques publiques et paritaires 9
- 2.2 Éclairer les décideurs publics 10
- 2.3 Observer l'évolution du marché de la formation 10
- 2.4 Valoriser les politiques et pratiques françaises auprès de l'Europe et de l'international 11

3 L'AGORA : FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

12

- 3.1 Animer les débats professionnels : l'activité événementielle 13
- 3.2 Préparer la 19^e Université d'hiver de la formation professionnelle 13
- 3.3 Diffuser les idées auprès de l'opinion publique : la presse 14
- 3.4 Contribuer à la fluidité des échanges de données : l'évolution du Formacode 14

4 LE CAMPUS : RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME

16

- 4.1 Centrer l'offre de formation experte sur 3 axes majeurs 17
- 4.2 Accompagner la mise en conformité juridique 17
- 4.3 Concentrer le conseil en ingénierie sur des sujets-clés 18
- 4.4 Assurer une continuité territoriale avec les collectivités d'Outremer 18
- 4.5 Renforcer les capacités d'action des services de l'État, des Régions et des instances paritaires 19

5 AMÉLIORER LA PERFORMANCE AU BÉNÉFICE DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC DE CENTRE INFFO

20

- 5.1 Renouveler l'approche marketing des produits et services 21
- 5.2 Sécuriser la maîtrise des risques par le contrôle interne 21
- 5.3 Renforcer les compétences et adapter le modèle social aux ambitions de développement 21
- 5.4 Redessiner et remanier l'environnement numérique 22
- 5.5 Renforcer sa responsabilité sociale et environnementale 22

ANNEXES

25

PRÉAMBULE

2024, ANNÉE CHARNIÈRE

Pour la troisième année d'application du contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé avec l'État, 2024 engage pleinement Centre Inffo dans la mise en œuvre des axes stratégiques de ce COM.

Du côté de la politique de formation professionnelle, 2024 ne sera pas avare de changements. De nombreuses évolutions législatives et réglementaires sont en effet attendues : la refonte des dispositifs de reconversion, l'emploi des seniors, la mise en place progressive de France VAE, le déploiement du portail du service public de la Validation des acquis de l'expérience (VAE), la création de l'opérateur et du réseau France Travail, l'encadrement de la sous-traitance sur Mon compte formation, la qualité de l'offre de formation, la réforme de l'enseignement professionnel...

Avec tous ces changements, tant institutionnels qu'affectant les dispositifs, l'année 2024 conserve à la formation professionnelle ses caractéristiques majeures et rapidité des évolutions.

Mais c'est dans ce contexte que la valeur ajoutée de Centre Inffo est la plus grande : tout au long de l'année, il faudra informer, former et accompagner les professionnels. Les experts de Centre Inffo le feront via le développement de l'offre de formation et des prestations de conseil.

Ils le feront aussi en observant l'évolution du marché de la formation, à la recherche de nouvelles innovations, mais aussi pour mieux faire connaître les politiques publiques et paritaires, nationales ou européennes. L'année 2024 débutera ainsi par la publication des données du 5^e Baromètre de la formation et de l'emploi.

Tous ces sujets, sur lesquels les partenaires sociaux seront amenés à se prononcer, sont aussi des thématiques qui nourriront la prochaine 19^{ème} Université d'hiver de la formation professionnelle, en janvier 2025, à Cannes. Premier rassemblement de tout l'écosystème de la formation professionnelle, c'est un événement qui se prépare plus d'une année

à l'avance. Ils seront certainement aussi présents dans les échanges à l'occasion de la célébration de la fin de l'année européenne des compétences, au printemps 2024, à la Cité des Sciences et de l'Industrie-Universciences.

En 2024, en interne, Centre Inffo participera de ces changements. Conformément à l'axe performance du COM, il s'agit de repenser son fonctionnement pour lui redonner agilité et confiance, en valorisant toutes les valeurs ajoutées qu'il recèle et en affirmant sa place d'expert de la formation professionnelle au service des professionnels du secteur.



Louis-Charles Vioissat
Président du Conseil d'administration



Pascale Romenteau
Directrice générale de Centre Inffo

PROMOUVOIR LES INNOVATIONS EN DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Reconnue comme un levier-clé de compétitivité pour relever les défis des transitions en cours et à venir, l'innovation est fortement encouragée et financée par les pouvoirs publics. Pour faciliter la connaissance et l'appropriation des innovations et éviter les ruptures entre innovateurs et autres acteurs, Centre Inffo valorisera sur ses supports les innovations en matière de développement des compétences sur plusieurs champs : organisationnel, pédagogique, numérique, économique, écologique, RSE, en France et en Europe. À cette fin, il développera des partenariats avec les financeurs, observateurs et acteurs de l'innovation.



1.1 Valoriser les innovations portées par les décideurs et financeurs publics et paritaires

Depuis 2010, l'innovation en matière de développement de compétences a été considérée par les pouvoirs publics comme un levier majeur pour adapter les compétences et les métiers aux grandes mutations en cours. Les très importants investissements consentis tant par l'État que par les Régions, pour rehausser le niveau d'emploi en édifiant une société des compétences en témoignent : le programme d'investissements d'avenir (PIA), le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et ses déclinaisons régionales avec les PRIC, le Plan France Relance 2030, le programme Compétences et Métiers d'Avenir (CMA) sont à la source d'un foisonnement d'initiatives. L'ensemble de ces projets recouvre toutes les activités et modalités de la formation professionnelle : organisation, pédagogie, ingénierie de formation, certification, accompagnement, technologies...

Néanmoins, les résultats de ces initiatives sont encore trop souvent méconnus, en particulier ceux des 200 projets consacrés à la formation professionnelle financés par les PIA 1, 2 et 3. C'est pourquoi Centre Inffo porte un projet, en partenariat avec un organisme de recherche, qui vise à contribuer à une meilleure visibilité des résultats les plus probants obtenus par un certain nombre de ces projets. Ce projet reçoit le soutien du Secrétariat général pour l'investissement. Un programme pluriannuel de diagnostic et d'analyses permettra de caractériser les principes et conditions des innovations, leur impact sur les publics-cibles et sur l'évolution du secteur de la formation. Centre Inffo les valorisera auprès du grand public et des acteurs de la formation professionnelle sur ses sites, par des événements, par la presse... Une chargée d'étude spécialiste en politiques publiques sera recrutée pour renforcer l'analyse qualitative des données.

En mobilisant l'ensemble de ses expertises sur ce projet, Centre Inffo entend capitaliser sur une vision d'ensemble de ces pratiques innovantes, donner à tous une visibilité sur les résultats concrets des financements de l'État dans le champ de la formation professionnelle et faciliter leur déploiement. Il met également à la disposition de l'État une capacité d'expertise complémentaire pour analyser la politique d'investissement dans l'enseignement et la formation professionnels et faciliter la prise de décision des acteurs publics quant à la sélection de nouveaux candidats aux programmes publics.

Centre Inffo valorisera également dans ses éditions et ses événements les innovations financées et/ou cofinancées par les **Régions** ainsi que par les **partenaires sociaux**. Les partenariats avec des Régions ou avec Régions de France lors de son Congrès annuel seront l'occasion de mettre en avant les actions expérimentales et innovantes en formation et en orientation. Les innovations portées par les partenaires sociaux seront valorisées par l'analyse des accords interprofessionnels et accords de branche sur la formation professionnelle, que Centre Inffo collecte en continu.

1.2 Contribuer à l'accélération de la transformation digitale de l'offre de formation

La transformation digitale de l'offre de formation entraîne chez les prestataires du développement des compétences des changements majeurs qui impactent leur cœur de métier :

- l'hybridation des modalités de formation et d'apprentissage, qui requiert pour les prestataires de formation de nouvelles compétences en ingénierie de formation et la maîtrise de solutions techniques en évolution constante ;
- la production et l'usage de data utiles au projet, au parcours de compétences et à l'apprentissage des publics : data sur les métiers, les compétences, les certifications professionnelles, le style d'apprentissage des apprenants. L'avenir du prestataire de formation tient à sa capacité à disposer de ces données et à les organiser pour enrichir son offre ;
- une transformation de la structure de formation et de son modèle économique, avec un (re) positionnement stratégique et un renouvellement de l'organisation interne.

Ces diverses transformations doivent être accompagnées pour permettre aux acteurs du développement des compétences de sécuriser leur activité et leur avenir.

En 2024, Centre Inffo poursuivra des actions communes avec deux associations partenaires, observatrices et moteurs de la transformation digitale de l'offre de formation : le Forum français des acteurs de la formation digitale (FFFOD), dont il est membre fondateur, qui rassemble 201 adhérents et Edtech France, association rassemblant 480 entreprises membres et 9 clusters.

Le partenariat avec le **FFFOD** permettra de relayer les travaux de son nouvel Observatoire de l'hybridation de la formation. Membre du bureau du FFFOD, Centre Inffo contribuera activement aux actions, événements et priorités de cette association pour promouvoir la formation ouverte et à distance.

Le partenariat avec **Edtech France** mettra en lumière l'offre de solutions innovantes, tout en permettant de mieux identifier les besoins, les usages et attentes de la demande. Les actions envisagées se renforceront au-delà des trois types de coopération actuels : veille mutuelle et relais d'actualité, réalisation de livrables communs, participation croisée à des manifestations organisées par chacun des deux partenaires.

1.3 Le corner de l'innovation : faciliter la relation entre start-up et acteurs traditionnels de l'écosystème

Né en 2022, le Corner de l'innovation de Centre Inffo a pour objectif de renforcer les liens entre les acteurs traditionnels de l'écosystème formation-apprentissage-accompagnement et des start-up développant leur activité dans ces domaines.

Pour développer ces problématiques, Centre Inffo a sélectionné 17 de ces start-up et les réunit mensuellement. « Capteurs », « sentinelles » de nouveaux sujets émergents sur l'innovation en formation et dans les nouveaux modes d'apprentissage, elles interprètent les signaux faibles, notamment en lien avec la transition écologique.

2024 renforcera le Corner innovation : animation du débat sur l'innovation sur le nouveau site corner.centre-inffo.fr, mise à disposition d'un espace physique dans les locaux de Centre Inffo afin de faciliter les échanges et générer des synergies de groupe projet entre start-up et entre start-up et collaborateurs de Centre Inffo, organisation d'événements (2^e Rencontre de l'innovation en formation, préparation de la prochaine Université d'hiver de la formation professionnelle – UHFP) en 2025.

1.4 Le Centre Inffo Lab : renforcer le lien entre la recherche et les acteurs de l'écosystème

Conformément aux prévisions de son 6^e COM, Centre Inffo a resserré en 2023 ses liens avec la recherche.

2024 poursuivra les travaux précédemment engagés avec 13 chercheurs pluridisciplinaires de Centre Inffo Lab, représentant l'Anact, le Céreq, le Cesi, le Cnam, l'Inrae, le Learning Planet Institute, Orange Innovation-Département Sense et 5 universités (Côte d'Azur, Dreets-Université Gustave Eiffel, Lorraine, Paris Dauphine-PSL, Paris Nanterre - Cref).

Le « Centre Inffo Lab » se positionne comme une interface entre les chercheurs et les professionnels de la formation continue et l'animateur d'un réseau regroupant ces acteurs. Parallèlement, il souhaite devenir un moyen de rendre compte des préoccupations des professionnels dans l'exercice de leur travail, tout en leur proposant une prise de recul par rapport à leur pratique.

En 2024, les travaux du Lab s'organiseront autour de quatre types de production :

- la rubrique « Recherche & Développement » d'Inffo Formation ;
- une cartographie des travaux de recherche sur la formation continue en partenariat avec la revue Savoirs et l'Octet Lab (Observatoire critique des transformations en éducation et formation des adultes) des Universités de Lorraine et de Strasbourg ;
- une première publication collective rédigée conjointement par des chercheurs et des start-up sous la direction de Centre Inffo, dans le cadre du déploiement conjoint du Corner Innovation et du Lab Centre Inffo. Cette publication prolongera les travaux de la « 1^{re} Rencontre de l'innovation en formation : construisons ensemble les futurs des apprentissages » (octobre 2023) ;
- fin 2024, un colloque coorganisé en partenariat pourrait être consacré à la recherche en formation, réunissant des chercheurs, des décideurs publics, des Opco, les fédérations professionnelles des acteurs du développement des compétences et des grands réseaux d'opérateurs. Ce colloque aurait vocation à se dérouler chaque année.

Grâce à une nouvelle convention Cifre signée avec l'ANRT et Paris Nanterre Université, Centre Inffo accueille une doctorante, depuis juin 2023, pour une durée de trois ans. Son sujet de thèse porte sur la co-construction de dispositifs de formation favorisant la transition écologique au sein des organisations et l'impact de la maîtrise d'usage sur

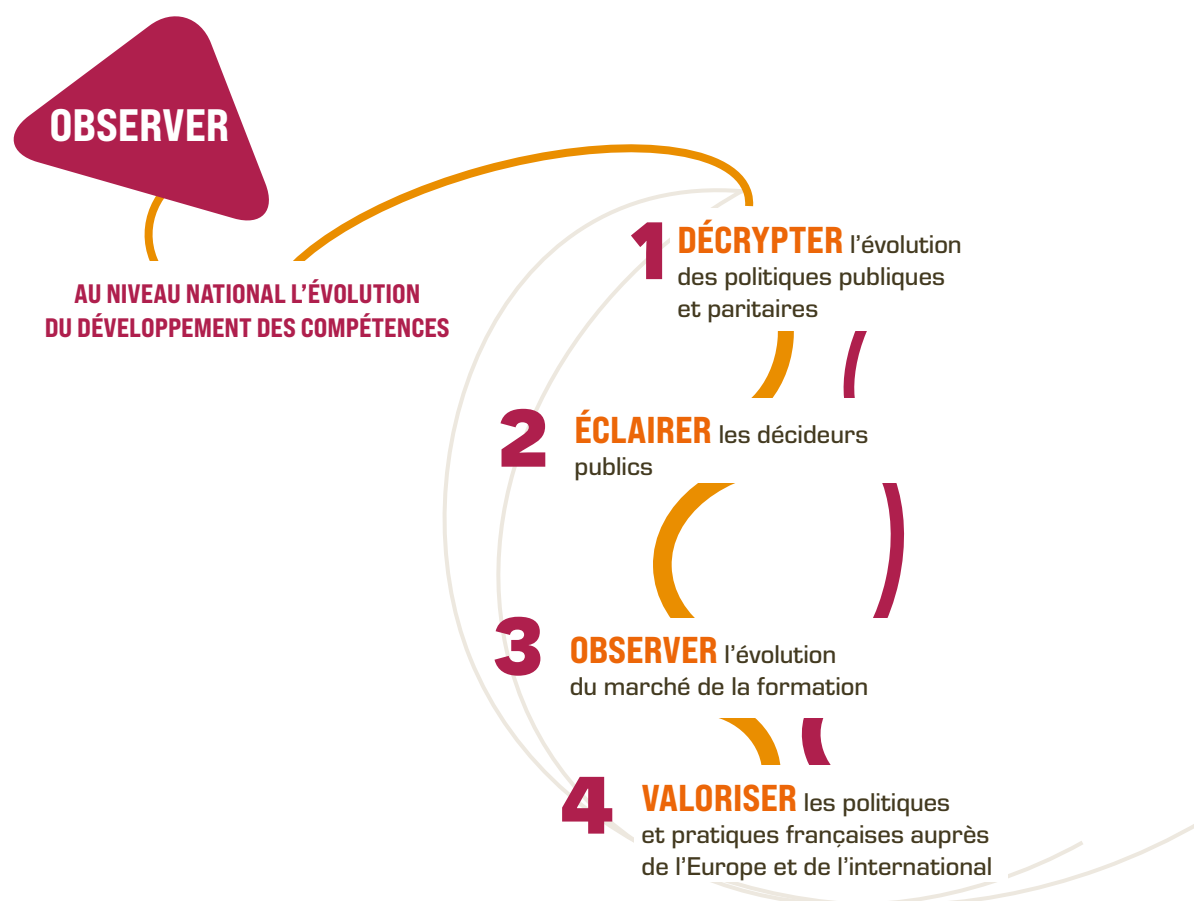
l'engagement des apprenants en formation. Depuis octobre 2023, elle a réactivé la rubrique « Recherche & Développement » du magazine *Inffo Formation*, en interviewant des chercheurs sur leurs derniers travaux afin de les décrypter pour les lecteurs. En 2024, elle poursuivra la rédaction de ces articles mensuels.

Par ailleurs, Centre Inffo s'est associé avec trois partenaires (dont un Luxembourgeois et un Autrichien) pour conduire un projet européen Erasmus intitulé « In-CVET 2040 - Une immersion dans la formation continue en 2040 ». Ce projet, accepté en 2023, vise à développer une culture prospective parmi les acteurs du secteur de la formation professionnelle continue afin de leur permettre de mieux anticiper, choisir et construire des transformations sectorielles pensées sur le long-terme, en particulier en réponse aux enjeux des transitions écologiques et numériques. Les résultats, attendus fin 2024, aboutiront à la construction de trois scénarios possibles sur l'état de la formation continue en 2040.



2 OBSERVER AU NIVEAU NATIONAL L'ÉVOLUTION DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Donner les clés de lecture des transformations de l'écosystème de la formation, décrypter les nouveautés, rendre visible la création de valeur apportée par la formation, aider à la prise de décision par la valorisation et l'interprétation des données notamment juridiques, favoriser les échanges et les travaux communs entre les différents acteurs de tous les territoires, rendre visibles les actions conduites et leur impact : tel est le rôle d'observatoire national que Centre Inffo jouera en 2024.



2.1 Décrypter l'évolution des politiques publiques et paritaires

Les évolutions régulières des dispositifs de la formation professionnelle nécessitent un accompagnement constant des professionnels pour que ces derniers puissent se les approprier et les déployer dans toutes leurs dimensions. Centre Inffo, reconnu pour son savoir-faire de vulgarisation, facilitera l'appropriation des changements auprès de différents publics : entreprises, prestataires de formation, accompagnateurs de l'évolution professionnelle.

2024 sera à nouveau une année de **transformations réglementaires** pour la formation. Plusieurs textes et négociations sont déjà annoncés : la mise en place progressive de France VAE, le déploiement du portail du service public de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la création de l'opérateur et du réseau France Travail, l'encadrement de la sous-traitance sur Mon compte formation, la refonte à venir des dispositifs de reconversion, l'emploi des seniors, la réforme de l'enseignement professionnel. La qualité de l'offre de formation connaîtra une nouvelle étape avec la sortie de la huitième version du guide de lecture de la certification Qualiopi.

En accompagnement des priorités portées par les politiques publiques et paritaires nationales, Centre Inffo publiera des analyses juridiques, des études documentaires, des guides juridiques et organisera des événements thématiques selon l'actualité. L'ouvrage des *Fiches pratiques du Droit de la formation* et sa version en ligne dans la rubrique « Droit » du portail de Centre Inffo, actualisée en continu, permettront de suivre toutes les nouveautés et modifications de la réglementation.

Le portail vae.centre-inffo.fr, porté par Centre Inffo, est toujours en ligne. Il cédera sa place au portail officiel de France VAE, le service public de la Validation des Acquis de l'Expérience, dès lors que l'ensemble des fonctions de ce portail seront disponibles.

L'**activité paritaire** sera valorisée sur différents supports :

- la base de données des accords de branche actualisée en continu (6 556 notices de textes conventionnels), accessible à tout internaute et dotée d'un moteur de recherche permettant de rechercher selon différents critères et, notamment, par signataire ;
- un chapitre des *Fiches pratiques* consacré à l'intervention des partenaires sociaux avec un focus comportant une liste des accords de branche

étendus sur la Pro-A et un récapitulatif par branche professionnelle des taux de contributions conventionnelles des entreprises en fonction de leur effectif ;

- des actualités juridiques sur les accords de branche ;
- une rubrique dédiée du site de Centre Inffo sur la négociation de branche par dispositif.
- l'information des salariés sur les dispositions conventionnelles applicables par secteur d'activité au contrat de professionnalisation est quant à elle diffusée sur le portail *Orientation pour tous*.

● Capitaliser sur la formation des adultes

Mémoire vive de la formation professionnelle en France, Centre Inffo collecte et met en ligne rapports et études officiels, donne accès à près de 47 000 notices bibliographiques, réalise des dossiers documentaires et webographies pour accompagner les sujets d'actualité. Toutes les ressources sont accessibles gratuitement via le site « Ressources de la formation ». Chaque jour, la brève lettre numérique *L'Expresso compétences* continuera à sélectionner des articles présentant des bonnes pratiques d'entreprises, des pratiques de formation inspirantes, des innovations.

● Promouvoir l'orientation tout au long de la vie

Traitant respectivement des dispositifs concernant la population active et les publics de formation initiale, Centre Inffo et l'Onisep impulseront un partenariat construit sur leur complémentarité, envisageant notamment l'articulation entre les sites des deux structures ou encore une offre conjointe au bénéfice des Régions, relativement à l'orientation tout au long de la vie. Le portail *Orientation pour tous* sera redynamisé en fonction de ces travaux.

Les divers documents d'information de Centre Inffo identifiant aux niveaux national et régional les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage seront actualisés.

● Focus sur les stratégies régionales

Les politiques et stratégies régionales feront l'objet d'un suivi quotidien sur la rubrique « Régions » du site de Centre Inffo et d'une animation sur le réseau social [X@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (8 000 abonnés).

Le partenariat engagé avec Régions de France se poursuivra avec l'intervention d'élus régionaux lors des événements organisés par Centre Inffo et la présence de Centre Inffo lors du prochain congrès annuel de Régions de France, avec la tenue d'un stand et une nouvelle publication commune.

Centre Inffo développera des partenariats bilatéraux avec les Régions qui souhaitent un appui national pour leur apporter une expertise (décryptage juridique, animation du débat public, professionnalisation, éditions) complémentaire des expertises régionales déjà à l'œuvre. Les relations engagées avec la Région Ile de France devraient aboutir à un partenariat effectif en 2024.

Les relations bilatérales avec les Carif-Oref seront développées et le partenariat engagé avec le Réseau des Carif-Oref permettra une valorisation croisée des productions de chaque partenaire.

Les 18 monographies régionales emploi-formation réalisées par Centre Inffo seront actualisées, notamment celles dédiées aux régions ultramarines. La collection « Stratégie dans les territoires » s'enrichira de nouveaux thèmes, après ceux de l'Afeste, de l'orientation ou encore des pactes régionaux d'investissement dans les compétences.

La base Formation et apprentissage en régions (FAR) sera refondue pour intégrer les outils de programmation régionale au côté des outils contractuels (contrats de plan État-Régions, contrats de plan régionaux de développement des formations et de l'orientation professionnelles, pactes régionaux d'investissement dans les compétences, contrats d'objectifs territoriaux...).

2.2 Éclairer les décideurs publics

Sur des sujets soutenus par les pouvoirs publics et dont il connaît bien la matière et les acteurs, Centre Inffo mettra son expertise au service de décideurs publics tels que :

- **France stratégie**, en contribuant aux travaux de plusieurs groupes de travail du Réseau Emplois compétences (REC) : « **Lisibilité et visibilité du système de certification** », « méthodologie des impacts en emplois et compétences de la transition écologique », « intelligence artificielle et compétences » ;
- **l'AFNOR**, en participant aux travaux de normalisation de la commission nationale formation professionnelle AFNOR X50 SF.
- **le ministère chargé de l'Enseignement et de la Formation professionnels et la DGEFP** :
 - pour les travaux concernant la certification Qualiopi qui s'applique aux prestataires de développement de compétences ;
 - en contribuant aux travaux nationaux du langage Lhéo et aux travaux de convergence des systèmes

d'information portés par Agora, la **plateforme de référence** d'échange et de partage de **données de la formation professionnelle** ;

Par ailleurs, pour contribuer au débat public, Centre Inffo favorisera la rédaction et la publication d'articles de contributeurs internes et externes susceptibles d'éclairer les décisions des pouvoirs publics.

2.3 Observer l'évolution du marché de la formation

Le secteur de la formation subit de profondes transformations, dues autant aux évolutions de la loi de septembre 2018 et à ses ajustements réglementaires induits qu'à l'impact des transitions écologiques, industrielles, numériques... Il est primordial de suivre au plus près l'impact de ces changements sur l'écosystème de la formation professionnelle et de pouvoir mesurer l'adaptation du secteur aux grandes mutations en cours. Les décideurs et financeurs nationaux, régionaux et européens (parlementaires et ministères, exécutifs régionaux, instances paritaires) en ont besoin pour éclairer leurs décisions futures. Les opérateurs s'en emparent dans une démarche de benchmark pour adapter leur stratégie et leur positionnement sur le marché.

En 2024, Centre Inffo réunira sur son site les différents éléments disponibles (statistiques, études, sondages, rapports officiels) sur :

- **la situation du marché de la formation** (chiffres-clés, données quantitatives et qualitatives) ;
- **les besoins et attentes des publics** (pour apprécier le degré de convergence entre l'offre et la demande de formation). En février 2024, il livrera les résultats du 5e Baromètre annuel de l'emploi et de la formation. Ce baromètre a été initié en 2020 pour rendre compte de l'état de l'opinion quant à l'orientation, l'emploi, la formation et l'apprentissage. Par son approche quantitative sans équivalent, il constitue une référence très appréciée des professionnels et des médias. Le thème de l'édition 2024 sera défini fin 2023.
- **les besoins et attentes des opérateurs** par rapport à leurs activités, l'évolution de leur cœur de métier... Centre Inffo engagera en 2024 une étude des pratiques d'accompagnement en certification professionnelle.
- **une mise en perspective** entre pratiques françaises et pratiques européennes, dès lors que le sujet s'y prête (VAE, certification, qualité, apprentissage ...).

2.4 Valoriser les politiques et pratiques françaises auprès de l'Europe et de l'international

L'Année européenne des compétences (AEC), entamée le 9 mai 2023, se poursuivra jusqu'en mai 2024. Centre Inffo poursuivra le partenariat initié avec la coordination française de l'AEC : alimentation de pages web dédiées, articles de presse, webinaires d'information. Il organisera, au printemps 2024, un événement national de clôture, en partenariat avec Universcience, la coordination française et le ministère de l'Enseignement et de la formation professionnels. Cet événement, qui accueillera professionnels et grand public, valorisera des initiatives remarquables, labellisées AEC (ou non).

Au bénéfice des décideurs européens, Centre Inffo poursuivra en 2024 l'animation de la branche française du réseau européen Refernet piloté par le **Cedefop**, dès le renouvellement de sa mission de coordination pour la période allant de 2024 à 2027.

Ce réseau lui permettra de réaliser, pour le compte du Cedefop et dans le cadre du programme Refernet, un rapport sur les politiques françaises prioritaires, deux études thématiques (dont les sujets seront définis en cours d'année) et la rédaction de plusieurs articles de presse.

Centre Inffo participera aux travaux du groupe piloté par la **Commission européenne** sur le thème de la formation des adultes, et contribuera aux productions du groupe Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes (AEFA), et de la communauté d'experts en apprentissage, pilotée par le Cedefop.

Renouvelé dans son statut de centre de ressources national pour 2024-2026, Centre Inffo poursuivra son action au sein du réseau Euroguidance piloté par **l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation**. Il concevra et diffusera à l'ensemble des opérateurs des supports (brochures « orientation tout au long de la vie », affiches...). Il participera à l'organisation d'une conférence nationale portée par les réseaux Euroguidance et Europass, le coordonnateur du cadre européen des certifications. De nouveaux partenariats seront formalisés notamment avec l'agence Erasmus + France / Éducation Formation.

Le partenariat signé avec **Expertise France** en 2023 sera poursuivi et développé en 2024 pour engager des coopérations internationales. Les relations nouées fin 2023 avec l'organisme de formation de **l'Organisation internationale du Travail (OIT)** seront renforcées pour aboutir à un partenariat actif.

Centre Inffo procèdera à la mise à jour des plaquettes d'information sur le système français de formation professionnelle, en cinq langues.



L'AGORA : FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Succession des réformes, rapidité des évolutions, partage des responsabilités : c'est dans l'échange sur des sujets communs et le débat entre les différentes parties prenantes que résident la réussite et l'efficacité du développement des compétences. Par sa capacité à rassembler et fédérer les acteurs de l'écosystème, Centre Inffo facilitera la circulation des informations, des idées et des données.



3.1 Animer les débats professionnels : l'activité événementielle

L'activité événementielle est un amplificateur des questions d'actualité. Mettre en perspective l'esprit des textes juridiques et les pratiques, débattre de l'activité et de ses conditions d'exercice, confronter ses pratiques entre pairs, découvrir les innovations et tendances : tel est l'objectif des événements d'actualité conçus, organisés et animés par les experts de Centre Inffo.

Répondant à des objectifs et des besoins différents, Centre Inffo met en place une gamme diversifiée de modalités et de formats d'événements : 100 % à distance ou 100 % en présentiel, hybrides, de durées courtes (webinaires d'une à trois heures) ou longues (Université d'hiver de plusieurs jours), audience pouvant varier entre 20 à 5000 participants en simultané.

Cette diversification de la gamme permet d'intégrer de nouveaux publics ou géographiquement éloignés. Elle s'appuie sur des modèles économiques différents, intégrant des financements par les participants et des partenariats financiers.

En 2024, le pôle événementiel de Centre Inffo, renforcé par le recrutement de deux chefs de projet événementiels, étoffera l'offre existante d'événements à distance et en présentiel pour développer le nombre d'inscrits et la visibilité de Centre Inffo.

En 2024, seront organisés :

- **des webinaires gratuits** de format court (1 h à distance) avec le concours de représentants d'instances publiques et paritaires pour faire connaître les éléments fondamentaux de dispositifs d'intérêt général. Le public-cible potentiel est large et varie selon les sujets traités : services RH et formation en entreprise, prestataires de formation, financeurs, prescripteurs, conseillers. Ces webinaires recueillent une large audience, dépassant fréquemment 1 000 participants. Les premiers webinaires de 2024 seront consacrés au 5^e Baromètre de l'emploi et de la formation professionnelle et à l'Année Européenne des compétences.
- **6 master class thématiques**, prestations expertes de 3h, à distance ou en présentiel, donnant aux professionnels les clés opérationnelles de mise en œuvre et de déploiement d'un dispositif complexe. Les thèmes de 2024 porteront sur : Qualiopi, la VAE, les certifications professionnelles, la régulation du CPF, la mise en place de France Travail et de

France VAE, le renouvellement du programme d'investissement dans les compétences (PIC), le financement de l'apprentissage, les transitions collectives...

- **4 Clubs du droit** (webinaires de 2 heures à distance), constituant un cycle de veille juridique et stratégique ;
- **en partenariat avec Universcience** - Cité des sciences et de l'industrie, un événement pour marquer la clôture de l'Année européenne des compétences, à Paris, au printemps 2024. Pendant deux jours, cet événement accueillera professionnels et grand public autour d'espaces « salon », et présentera des projets et des conférences sur les compétences recherchées ;
- **un colloque sur la recherche** en formation au service de l'innovation, en partenariat avec des universitaires sous l'égide du Lab de Centre Inffo.

Au cours de 2024, Centre Inffo s'impliquera dans plusieurs événements organisés par des partenaires, dont :

- le colloque « Parasport 2024 : tremplin vers l'emploi », qui se tiendra au conseil économique, social et environnemental (Cése), le 19 mars 2024. Sous le parrainage de la ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques et de la ministre en charge des personnes handicapées, il vise à promouvoir le droit de chacun à une activité physique. Partant du constat que le handicap constitue encore, et partout dans le monde, un facteur d'exclusion politique, économique, social, culturel et sportif, ce colloque, moment d'échanges et de découverte, contribuera à promouvoir toutes les initiatives visant à faciliter l'insertion professionnelle via le parasport ;
- les 70 ans du Groupement des acteurs et responsables de formation (Garf),
- un colloque sur la recherche en formation au service de l'innovation, en partenariat avec des universitaires avec la participation du Lab de Centre Inffo.

3.2 Préparer la 19^e Université d'hiver de la formation professionnelle

La 19^e UHFP se déroulera fin janvier 2025 à Cannes et sera préparée tout au long de 2024. L'UHFP est l'événement phare du secteur de la formation professionnelle. Créée et portée par Centre Inffo depuis 1989, elle est devenue le rendez-vous

national de référence des réseaux publics et privés des acteurs du développement des compétences.

Le succès la 18^e UHFP, en janvier 2023, au Palais des Festivals de Cannes, avec près de 1 500 professionnels, a confirmé le choix de ce nouveau lieu pour sa qualité d'accueil et sa capacité à augmenter l'audience au fil des prochaines éditions.

Fruit d'un important maillage partenarial, l'UHFP est coconstruite avec les opérateurs majeurs du secteur et avec les acteurs porteurs d'innovation. Le modèle économique de ce prochain rendez-vous reposera sur la conclusion de partenariats financiers et sur l'inscription en nombre de participants.

3.3 Diffuser les idées auprès de l'opinion publique : la presse

Le *Quotidien de la formation* et *Inffo formation*, les publications presse de Centre Inffo, font vivre le débat démocratique au sein du secteur de la formation professionnelle. Évolution des dispositifs, mise en place de France Travail, développement de l'apprentissage, renouveau de la validation des acquis de l'expérience, place de l'intelligence artificielle dans la formation... Sur tous les grands sujets d'actualité structurants, les acteurs de l'écosystème se positionnent dans les colonnes du *Quotidien* et d'*Inffo Formation*. Chaque point de vue y trouve sa place, sans exclusive.

L'année 2024 devrait être marquée par le retour du paritarisme dans le champ de la formation professionnelle. La presse documentera les négociations interprofessionnelles, notamment autour de l'emploi des seniors et de leur reconversion. Autres thématiques fortes, qui parcourent le secteur et dont les publications presse de Centre Inffo se feront très largement l'écho : l'innovation, les transitions professionnelles, l'impact des transitions sur l'évolution des métiers et sur la formation, l'exploration des modèles économiques des organismes de formation...

Les deux lettres numériques gratuites alimentées par une sélection d'articles du *Quotidien* et d'*Inffo formation* élargissent l'audience de la presse de Centre Inffo : *Orientactuel* (8 400 abonnés gratuits) consacrée à l'orientation des adultes et réalisée en partenariat avec l'Onisep, et *La lettre de l'innovation* (11 820 abonnés gratuits), bimestrielle. Leur lectorat est amplifié par le relais des réseaux sociaux (80 000 abonnés sur LinkedIn).

3.4 Contribuer à la fluidité des échanges de données : l'évolution du Formacode

L'interopérabilité des systèmes d'information publics dédiés à la formation et à l'orientation engage chaque opérateur à faire évoluer ses outils pour répondre à l'évolution des usages.

Expert en ingénierie documentaire, Centre Inffo s'inscrit pleinement dans un mouvement qui vise à renforcer la qualité et la fiabilité des données pour permettre au plus grand nombre l'accès à l'offre de formation/certification et la reconnaissance des compétences.

Centre Inffo est l'inventeur et le promoteur de deux thésaurus utilisés dans les systèmes d'information publics :

- **le Thésaurus de la formation**, utilisé pour indexer et rechercher tous types de documents sur la formation professionnelle et ses environnements politiques, économiques et sociaux.
- **le Formacode®**, thésaurus de l'offre de formation, qui permet d'indexer avec précision toutes les caractéristiques de l'offre (domaine, modalités, public-cible), en correspondance avec les nomenclatures Rome et NSF.

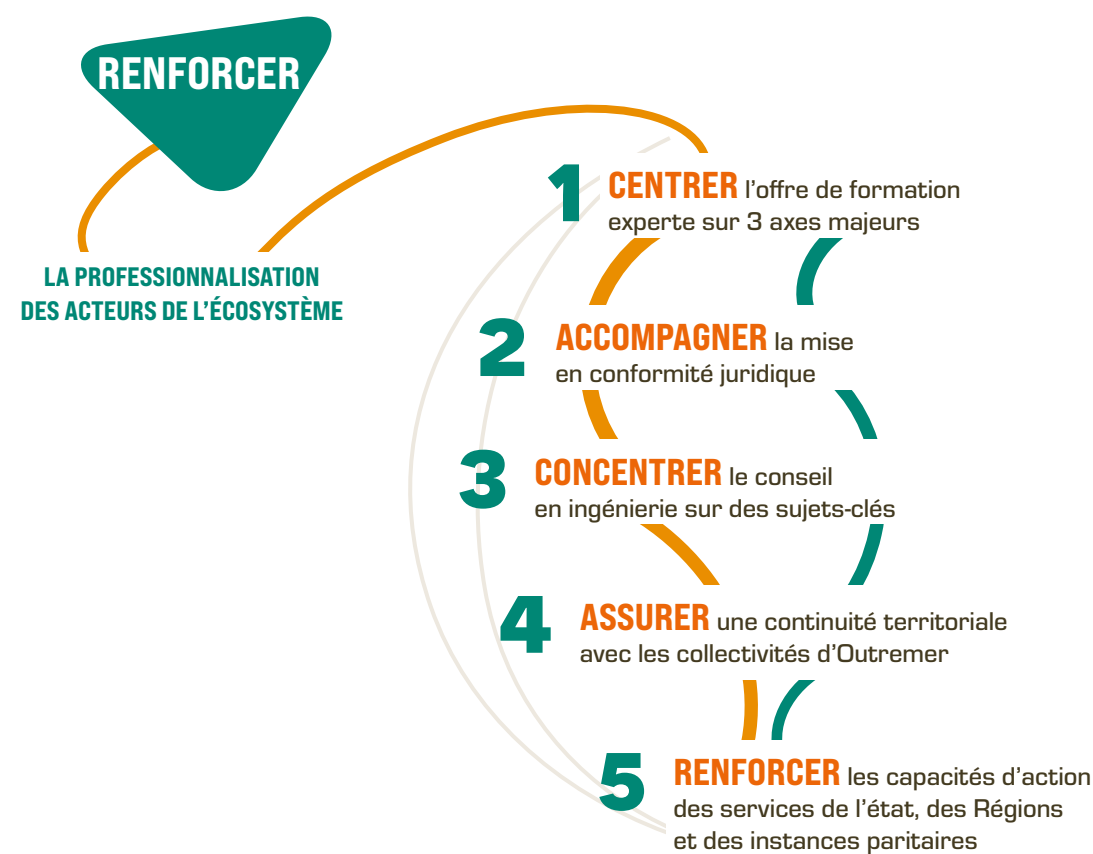
Le Formacode® est intégré dans les systèmes d'information et bases de données publiques sur l'offre de formation et les certifications professionnelles et utilisé par de nombreux organismes de formation. L'évolution très rapide de l'offre de formation, suivant de près l'évolution des métiers, impose une actualisation de ce thésaurus, actuellement dans sa V13. Sa refonte, initiée en 2023, s'opère sur un mode partenarial, avec une comitologie rassemblant les principaux acteurs publics gérant des systèmes d'information sur l'offre de formation : Caisse des Dépôts et Consignations, DGEFP, France compétences, Onisep, Opco, Pôle emploi, Réseau des Carif-Oref.

Cette nouvelle version s'appuie sur une technologie permettant aux différents partenaires de bénéficier de mises à jour fréquentes. Elle devrait être achevée en mars 2024, testée jusqu'à sa mise en ligne en mai 2024 sur le site Formacode® de Centre Inffo et fonctionnelle dans les systèmes d'information des différents partenaires dès septembre 2024.



LE CAMPUS : RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME

Clé de voûte des ressources propres de Centre Inffo, la professionnalisation des acteurs de la formation est le champ sur lequel se déploient les expertises très qualifiées de Centre Inffo. S'attachant à répondre au plus près des besoins des professionnels, l'offre de service en matière de formation et de conseil se renouvelle fortement en 2024. La démultiplication des prestations via des services à distance permet à Centre Inffo de renforcer les capacités d'action des décideurs et d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.



4.1 Centrer l'offre de formation experte sur 3 axes majeurs

Centre Inffo développe son offre de formation experte à l'attention des professionnels du secteur, nouveaux entrants ou expérimentés. Organisées à distance ou en présentiel, les actions de formation sont démultipliées au cours de l'année. L'offre est évolutive : au fil de l'année, de nouvelles formations se créent pour s'adapter à l'actualité.

Le catalogue de l'offre de formation inter-entreprises 2024 propose 39 thèmes de formation déclinés en 120 sessions, d'une durée de 1 à 3 jours, couvrant les axes suivants (Cf détails en annexe) :

- sécuriser le nouveau cadre juridique
- anticiper les évolutions à venir et innover dans ses pratiques
- développer son offre de formation

En intra ou inter-entreprises, la demande des professionnels de la formation porte essentiellement sur la réglementation générale, la réglementation des organismes de formation, le déploiement de l'apprentissage, l'ingénierie financière, la certification professionnelle et la VAE.

Pour prendre en compte une forte demande des professionnels, plusieurs thématiques sont renforcées :

- la VAE, qui bénéficie d'un regain d'intérêt suite à la loi du 21 décembre 2022. En 2024 sera créée la première certification de Centre Inffo, « Devenir Architecte Accompagnateur de parcours VAE », en partenariat avec l'organisme « Perspectives & Rebond ». La demande d'enregistrement au Répertoire spécifique sera déposée au dernier trimestre 2024, après avoir testé un parcours de formation correspondant de 5 jours (4 modules de formation et une journée d'évaluation).
- la réglementation de la formation intègre de nouveaux sujets en rapport avec l'actualité : l'impact de la loi Plein emploi / France Travail sur les acteurs de la formation, Apprentissage, Les leviers de régulation du CPF (sous-traitance, ticket modérateur), Les contrôles appliqués aux organismes de formation, le FNE-Formation, les transitions professionnelles...
- en ingénierie pédagogique : certification professionnelle, Ingénierie et pédagogie de l'alternance (pour les CFA), renforcement à la préparation de la certification Qualiopi
- une nouvelle offre Centre Inffo/start up du Corner de l'innovation voit le jour sur le sujet de la transition écologique et des transitions

professionnelles à destination des entreprises qui veulent verdir leurs métiers. Cette offre s'inscrit dans le champ de la transition écologique et sur la thématique des transitions professionnelles, 2 priorités de la politique de l'État.

Les formations intra-entreprises déclineront ces thématiques.

Des opérations de professionnalisation engagées depuis plusieurs années avec des entreprises, fédérations, réseaux de prestataires, Opco, France compétences et Caisse des dépôts se poursuivront en 2024 sur les thèmes phares de l'actualité : fonctionnement du système français de formation professionnelle continue, évolution de la réglementation, encadrement de l'activité des dispensateurs de formation, apprentissage, CPF, certifications professionnelles, Afest, renouvellement de la certification Qualiopi, business model, VAE, etc.

4.2 Accompagner la mise en conformité juridique

En 2024, l'offre d'expertise juridique personnalisée se concentrera sur

- des audits de conformité de documents à « 360 degrés », renforcés avec les 6 contrôles auxquels peuvent être soumis les prestataires de formation,
- l'appui à la création de Centres de formation d'apprentis (CFA)
- des appuis personnalisés pour remplir le bilan pédagogique et financier (BPF).

L'expertise juridique donne lieu à la production de publications. En 2024 seront ainsi rédigés :

- le guide juridique 2024 : Remplir le Bilan pédagogique et financier ;
- des informations commanditées par des Opco pour alimenter des newsletters sur l'actualité juridique ;
- des documents, sous marque blanche ou non, de présentation de la réglementation de la formation continue pour les administrateurs paritaires des Opco, de Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop).

4.3 Concentrer le conseil en ingénierie sur des sujets-clés

Au regard des enjeux de régulation de la certification professionnelle et de l'encadrement de la qualité de la formation, Centre Inffo privilégiera pour cette offre d'ingénierie deux publics cibles : les professionnels des organismes prestataires d'actions de développement des compétences (porteurs ou non de projets certifiants) et les organismes certificateurs.

Pour les organismes prestataires de formation, l'offre de conseil vise à :

- sécuriser la création d'organismes de formation professionnelle (continue ou alternance) ;
- sécuriser le développement d'une offre certifiante, soit par la création de certifications (enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP – ou au Répertoire spécifique – RS), soit par un partenariat avec des certificateurs ;
- obtenir et conserver la certification Qualiopi pour accéder aux fonds publics et paritaires ;
- développer l'offre de formation : pédagogie distancielle, Afest, individualisation des parcours.

Concernant les organismes certificateurs, Centre Inffo souhaite orienter son activité en ciblant des certifications au répertoire national (RNCP) et des porteurs de projets publics et paritaires. L'offre de conseil vise à :

- appuyer les stratégies de certification ;
- sécuriser la création et le renouvellement de leurs certifications RNCP et RS, en cohérence avec la stratégie de l'organisme certificateur et les exigences de France compétences.

Centre Inffo s'attachera également à renforcer son intervention auprès des certificateurs publics et paritaires tels que les branches professionnelles, les ministères et les universités en répondant à des AO seul ou en groupement.

Il souhaite également développer de nouvelles offres telles que l'accompagnement des organismes de formation souhaitant obtenir un agrément / une habilitation à former et évaluer.

PRINCIPES D'ACTION DES MISSIONS D'EXPERTISE ET DE CONSEIL DE CENTRE INFFO

Les missions d'expertise et de conseil réalisées par Centre Inffo depuis plusieurs années répondent à plusieurs caractéristiques :

- un objet qui rencontre les priorités des politiques publiques ;
- un contenu susceptible de créer de la valeur pour l'action publique sous forme de retours d'expériences ;
- anonymisés - auprès de décideurs publics ou intégrables dans des travaux nationaux ;
- une capacité à produire des résultats et contenus qui seront démultipliés par Centre Inffo auprès de la communauté des professionnels (publications, FAQ, création de ressources et outils ouverts à tous, animation de communautés) ;
- la capacité du commanditaire lui-même à démultiplier les résultats auprès de ses réseaux et/ou du grand public : instance nationale, tête de réseau...

Ainsi peut s'opérer un réinvestissement des accompagnements conseil dans l'action publique ou au profit de l'intérêt général qui répond à la mission de service public de Centre Inffo.

4.4 Assurer une continuité territoriale avec les collectivités d'Outremer

Bénéficiant d'une expérience appréciée d'accompagnement des collectivités d'Outre-Mer, Centre Inffo poursuivra son activité auprès de chacune d'elles avec une offre de professionnalisation et d'accompagnement-conseil.

En 2024, il préparera les 4^{èmes} Rencontres formation compétences d'Outremer (RFCO) qui se dérouleront en amont de la 19^{ème} UHFP, début 2025. Cette manifestation, centrée sur les problématiques ultramarines, est l'opportunité d'échanges approfondis et de travaux entre les collectivités et leurs interlocuteurs de métropole.

Si les collectivités ultramarines décident d'organiser en 2024 une nouvelle édition d'Université des régions et collectivités d'Outremer (Urcom) sur l'un de leurs territoires, Centre Inffo leur apportera son expertise pour le contenu et la recherche d'intervenants.

4.5 Renforcer les capacités d'action des services de l'État, des Régions et des instances paritaires

Les services centraux et déconcentrés de l'État sont fortement impliqués dans les dispositifs de développement des compétences. C'est pourquoi Centre Inffo, en relation avec les ministères concernés, contribuera à la professionnalisation :

- des nouveaux agents de la DGEFP, des agents des Dreets (inspecteurs du travail stagiaires, référents territoriaux en apprentissage) en partenariat avec l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) ;
- des collaborateurs de la Caisse des dépôts impliqués dans le projet « *Mon compte formation* » ;
- des collaborateurs de France compétences ;
- du réseau formation continue de l'Éducation nationale, sous l'égide du ministère (Dgesco).

Au bénéfice des Régions et acteurs régionaux, Centre Inffo assurera des actions d'information ou de professionnalisation auprès des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop).

Il poursuivra l'offre de professionnalisation des agents des conseils régionaux et développera une offre d'animation de communauté rassemblant les membres des Directions formation/apprentissage des collectivités régionales.

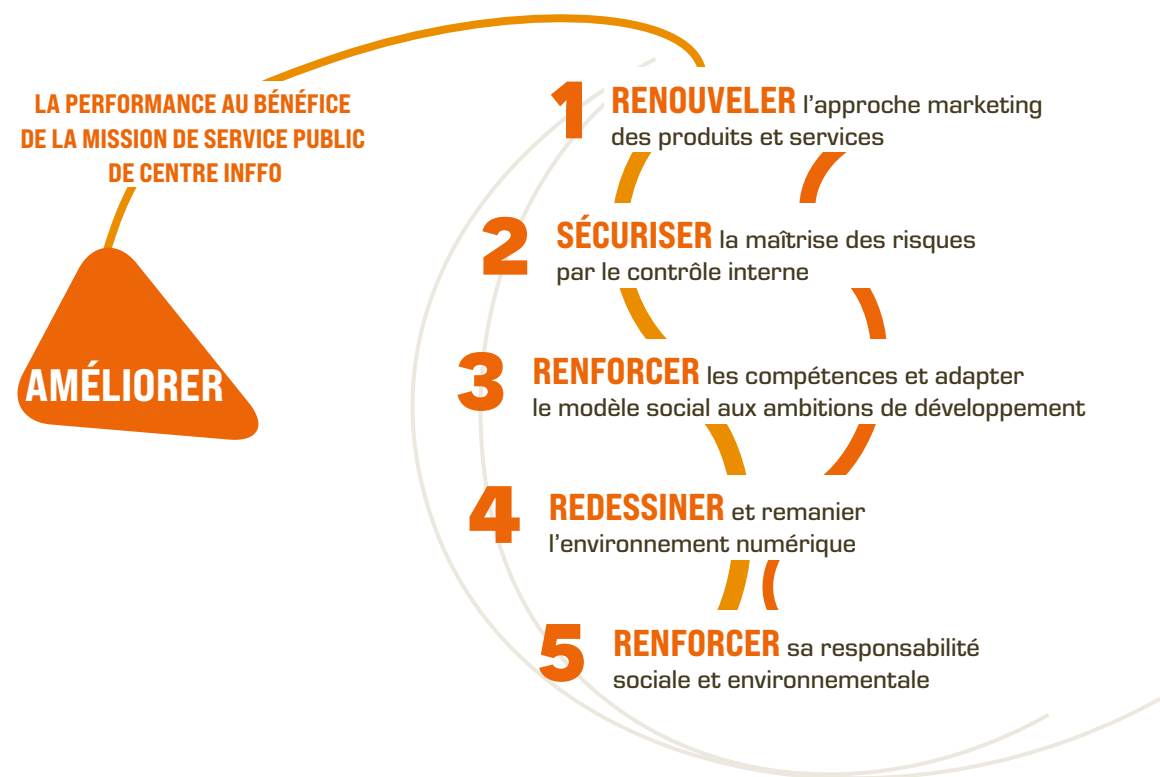
Par ailleurs, Centre Inffo répondra aux demandes de décideurs paritaires pour :

- animer des séminaires destinés à des administrateurs d'Opco, de Transition pro, de Crefop, de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) ;
- créer des outils d'information à l'attention des administrateurs indiqués *supra* : présentation des mandats des administrateurs dans ces structures paritaires, réglementation de la formation professionnelle... ;
- réaliser des actions de professionnalisation d'élus d'organisations professionnelles et syndicales ou intervenir en conférence, animer des débats auprès de ces publics.



AMÉLIORER LA PERFORMANCE AU BÉNÉFICE DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC DE CENTRE INFFO

La réussite du déploiement des axes stratégiques du COM 2022/2025 exige un pilotage serré des leviers de performance opérationnelle. Ces leviers sont multiples. Ils méritent chacun investigation, conception, évaluation et planification afin de garantir un pilotage organisé, concerté, respectueux des différentes instances et de leurs prérogatives respectives, des équipes, du management et des salariés.



5.1 Renouveler l'approche marketing des produits et services

Sur ce sujet, l'objectif ne varie pas : comme rappelé dans le précédent projet d'activité pour 2023, l'analyse exhaustive des produits et prestations proposés par Centre Inffo doit être poursuivie pour identifier un portefeuille d'activités correspondant aux besoins et attentes de ses clients.

Ce passage en revue systématique permettra des arbitrages sur les produits à conserver et ceux à abandonner le cas échéant, mais aussi tous ceux qui doivent faire l'objet d'une nouvelle approche marketing.

L'objectif de cette analyse visera en particulier à redéfinir, pour les grandes cibles de clientèle de Centre Inffo et sur chacune des thématiques portées par le catalogue, la bonne articulation entre les ressources accessibles gratuitement et le bouquet de services payants. Une attention particulière sera également apportée en 2024 à l'identification et au développement de produits marchands associés aux axes du LAB et de l'Observatoire, en complément du socle de services gratuits.

Ce processus, piloté par la direction générale avec l'appui du service commercial, participe de la définition des objectifs commerciaux à poursuivre et de la recherche d'un développement économique pérenne appuyé sur un schéma directeur des investissements associés et par d'éventuels consolidations/redéploiements de ressources pour permettre l'émergence de nouveaux services.

5.2. Sécuriser la maîtrise des risques par le contrôle interne

Concernant la sphère comptable et budgétaire, des contrôles aléatoires des dossiers de facturation ont été mis en place, en collaboration avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes, à partir du second semestre 2023. La poursuite de ces travaux donnera lieu à un premier bilan à l'issue du 1er semestre 2024. Cependant, les tendances déjà identifiées permettront de renforcer les contrôles d'imputation tant comptable qu'analytique.

Dans la même logique, des ateliers seront mis en place auprès des collaborateurs pour s'assurer de la bonne compréhension et la bonne appropriation des logiques analytiques (particulièrement prégnantes pour les déclarations des temps de travail).

Par ailleurs, le changement de logiciel comptable, engagé en juin 2023 aura été plus complexe que prévu. Il va modifier considérablement les logiques de traitement comptable par le passage d'un système de saisie de pièces à un système de workflow. Ce changement aura été l'occasion de mettre en place, avec l'expert-comptable, des contrôles de cohérence de toute la base comptable. De même, l'ensemble des tableaux de bord automatisés est en cours de reconstruction.

La mise en place du prochain Système d'Information des Ressources Humaines sera l'occasion de vérifier la cohérence des données avec les autres bases (commerciale, comptable, gestion des temps) et d'enrichir les tableaux de bord.

Une fois ces tableaux stabilisés, l'objectif sera de les diffuser à l'ensemble des managers et chefs de projet. Cela doit permettre à chacun d'avoir un suivi budgétaire et analytique précis et automatiquement à jour.

Enfin, dans l'objectif de fiabiliser et d'automatiser les projections financières, un module d'achat, complémentaire au logiciel comptable, sera implémenté pour garantir le bon respect des procédures et fiabiliser l'historisation des charges engagées et à engager.

5.3. Renforcer les compétences et adapter le modèle social aux ambitions de développement

La capacité de Centre Inffo à créer de la valeur repose en grande partie sur sa pro-activité à adapter son offre de service aux besoins des décideurs et des professionnels.

Pour ce faire, Centre Inffo s'appuiera notamment sur le plan de développement des compétences 2024. Celui-ci vise à maintenir et développer les expertises spécifiques (droit et ingénierie de la formation, documentation, veille, presse...) en intégrant les mutations majeures engendrées par la transition numérique sur le cœur de ses métiers comme sur les fonctions dites « supports ».

Toutefois, soumis à la concurrence, à des limitations budgétaires accrues par l'impératif de maîtrise de la dépense publique, Centre Inffo doit se renouveler dans un environnement plus efficient, qui exige notamment de justifier ses activités au travers d'indicateurs chiffrés.

Conformément au mandat donné par le conseil d'administration lors de sa séance du 23 mars 2023,

la direction de Centre Inffo s'attachera à redresser une situation financière difficile, afin de retrouver une pérennité économique.

En termes stratégiques, il est notamment impératif de rompre avec l'organisation actuelle, par trop rigide, et de déployer de nouvelles méthodes de gestion, afin d'assurer une plus grande maîtrise des coûts, tout en garantissant un haut niveau de qualité de ses produits et prestations.

En termes de méthode, la consultation des instances représentatives du personnel sera bien évidemment un préalable et l'implication des managers un impératif.

En s'appuyant sur un CSE presque totalement renouvelé et sur des spécialistes de la conduite du changement, il s'agira tout d'abord d'élaborer un projet de nouvelle organisation intégrant des conséquences précises en termes de compétences et de conditions de travail mais également le projet de transformation sociale qui guidera les futurs chantiers RH, les thèmes et les modalités des négociations qui seront ouvertes avec les partenaires sociaux.

Cette démarche appellera l'élaboration d'un plan d'actions RH, via la mobilisation des différents « outils RH » adaptés à la transformation : gestion administrative et juridique des évolutions de postes, opérations d'accompagnement au changement donnant une vision globale des actions à mener et de leur calendrier de mise en œuvre. Il s'agira surtout d'associer l'ensemble des salariés aux projets de transformation sociale pour faciliter la mise en place d'une nouvelle organisation.

Le plan de développement des compétences 2024 accompagnera ces changements et l'évolution de l'organisation dans le cadre du projet de réorganisation à venir et de la mise en place de nouveaux modes de collaboration.

Enfin, conformément à son engagement, Centre Inffo travaillera à la mise en place d'une grille de classification intégrant des parcours professionnels adaptés à son ambition de performance. Parallèlement, il s'agira de construire une politique de rémunération efficace et ambitieuse en engageant un travail de fond pour valoriser les carrières et les métiers.

5.4. Redessiner et remanier l'environnement numérique

S'appuyant sur les constats précédemment portés quant à la fragilité de ses systèmes d'information, Centre Inffo recrutera un professionnel du secteur, spécialiste de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce professionnel, qui rejoindra Centre Inffo au tout début de l'exercice 2024, aura notamment un rôle de conseil, d'assistance et de proposition à la direction générale. En relation avec chacun des services de Centre Inffo, il s'attachera à restituer sous une forme opérationnelle leurs attentes métiers aux entreprises prestataires retenues pour accompagner ces projets. Il fera toute proposition utile à la direction générale quant à l'urbanisation du système d'information de Centre Inffo.

Par ailleurs, en 2024, la mise en place d'un SIRH répondra au besoin d'évolution et de rationalisation des pratiques et processus RH (suppression des doubles saisies, gain de temps avec la dématérialisation des bulletins de paye et l'archivage des documents RH, réduction des risques d'erreur avec la génération documentaire dans le logiciel de paye, sécurisation des processus, etc.). Il permet de plus une transition vers le zéro papier et des interactions plus rapides avec les collaborateurs.

Le SIRH répond également à la nécessité d'évaluer la performance de l'entreprise au travers d'indicateurs sociaux. En effet, un système centralisé permet d'avoir une vue d'ensemble claire et unifiée de toutes les données RH et paie, d'interpréter plus facilement et rapidement ces données, de repérer les schémas récurrents, d'identifier les risques liés à l'effectif, les absences, etc., autant d'informations utiles à la prise de décisions stratégiques.

5.5. Renforcer sa responsabilité sociale et environnementale

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 et le décret du 27 avril 2022 ont amené Centre Inffo à prendre en compte les conséquences environnementales de son activité et, notamment, de son empreinte numérique.

Centre Inffo a d'ores et déjà mis en place un certain nombre d'actions en matière environnementale. Dans le cadre de son dialogue social, Centre Inffo a pris des engagements et actions en faveur de la qualité de vie au travail notamment en promouvant la parentalité et l'équilibre vie professionnelle / vie

personnelle et en facilitant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Par ailleurs, en limitant les déplacements de ses salariés, Centre Inffo renforce sa politique de prévention de la pénibilité (diminution des risques et du stress lié aux trajets et/ou à l'environnement de travail).

Pour mémoire, les engagements de Centre Inffo témoignant de son action pour le développement durable et la diminution du bilan carbone sont les suivants :

- l'indemnité kilométrique vélo (IKV) depuis le 1^{er} juin 2016 ;
- le tri et le recyclage du papier et des capsules de café depuis 2019 ;
- la signature de l'accord sur le télétravail et les modalités de travail à distance du 18 octobre 2021 qui, en limitant les déplacements des salariés, permet à Centre Inffo de renforcer sa politique de prévention de la pénibilité (diminution des risques et du stress lié aux trajets et/ou à l'environnement de travail) ;
- la mise en place d'un système de climatisation avec un raccordement au réseau de froid urbain depuis l'été 2022 ;
- la mise à disposition de fontaines à eau depuis 2022 ;
- la prise en compte de la dimension environnementale dans le plan de développement des compétences annuel (et donc pour 2024).

Le Conseil d'administration de Centre Inffo lui-même s'est engagé dans une démarche éco-responsable afin de diminuer l'empreinte carbone de l'association, conformément à l'article 9 de son règlement intérieur, et se montrer exemplaire en qualité d'opérateur de l'État : diffusion de la quasi-totalité des documents et informations aux administrateurs par voie numérique (leur dépôt sur le site intranet permettant d'y accéder à tout moment), organisation en visioconférence de certaines réunions pour limiter les transports, renoncement à l'usage de bouteilles en plastique et de vaisselle jetable.



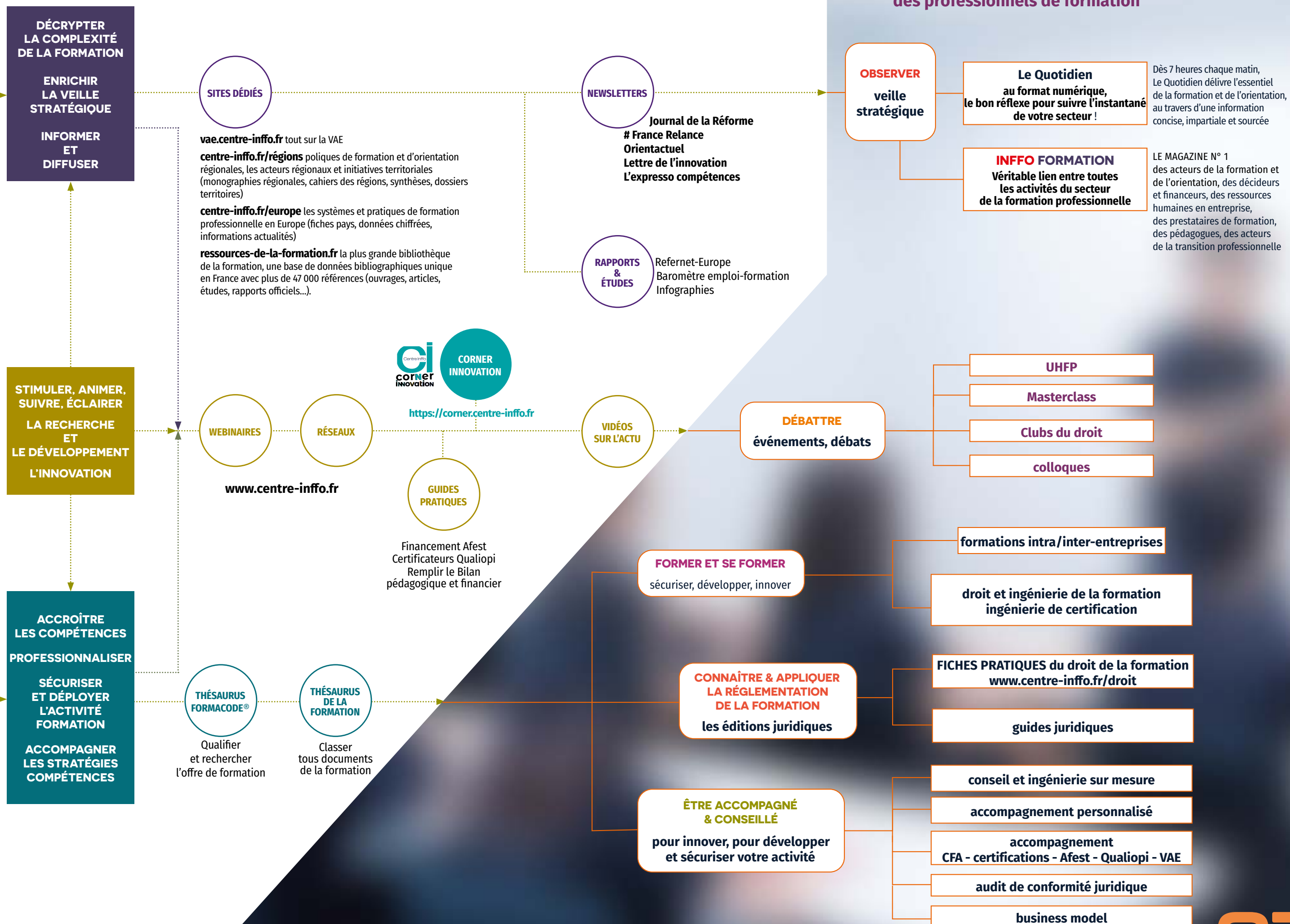
ANNEXES

LES PRODUCTIONS PHARES DE CENTRE INFO EN 2023

- 26** MAPPING DE L'OFFRE CENTRE INFO
- 28** LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE
- 29** FORMATION ET CONSEIL
- 32** RÉGIONS ET FORMATION
- 33** FORMATION ET EUROPE
- 34** LES FICHES PRATIQUES DU DROIT
DE LA FORMATION
- 35** LA PRESSE D'ACTUALITÉ
- 37** L'OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE
- 38** LES SITES INTERNET
- 40** LES TEXTES SOURCES
- 41** LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Centre Inffo, première source d'infos sur la formation en libre accès

l'offre commerciale la plus adaptée à l'activité aux enjeux des professionnels de formation

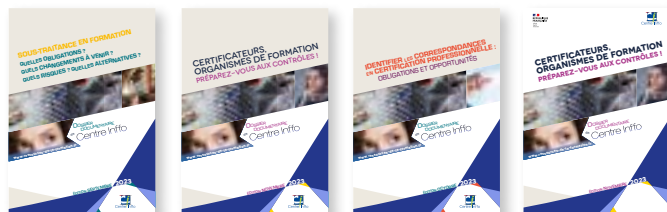


LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DE LA FORMATION

Le portail documentaire

ressources-de-la-formation.fr

recense près de **47 000** références d'ouvrages,
de rapports officiels et d'articles de revues.



Les productions documentaires
de Centre Inffo sont consultables
et téléchargeables en libre accès

2 WEBGRAPHIES

« Transitions » et
« Innovations »
sont actualisées en permanence



FORMATION ET CONSEIL NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Centre Inffo met au service de clients une connaissance
fine de l'écosystème de la formation, la complémentarité
de ses expertises et la co-construction des outils avec ses
commanditaires.

Une offre de service adaptée aux besoins du marché et des publics



Notre offre de service
est conçue à partir
d'une connaissance fine
de notre environnement
professionnel : veille
réglementaire, veille sur le marché,
analyse de l'environnement,
échanges avec les professionnels,
prise en compte des retours et
évaluations de nos clients.

Dans une logique d'optimisation
des temps et des coûts,
nos propositions d'intervention
s'ajustent aux besoins réels
de nos clients et à l'évolution
de leurs projets.

Jouer la complémentarité des expertises pour construire une réponse globale



Dotés d'une très bonne
connaissance des
politiques et stratégies
publiques et paritaires
en matière de formation
et d'apprentissage,
tous nos intervenants ont une
double expertise technique
et pédagogique. Leurs profils
différents et complémentaires
(juristes, ingénieurs de formation
et de certification, pédagogues,
sciences de l'information) facilitent
une compréhension globale
des besoins de nos clients et la
pertinence des réponses apportées.

Des méthodes et outils d'intervention co-construits et partagés



Nos méthodes
et modalités
pédagogiques
sont adaptées aux
objectifs des projets
des clients et leur pertinence
est évaluée à l'issue de chaque
prestation.

Nos supports pédagogiques
sont structurés pour en faciliter
la lecture et la compréhension
en autonomie.

Une attitude éco-responsable

Tous nos supports et ressources
sont mis à disposition
sous format numérique
sur notre plateforme de
téléformation Moodle.
Centre Inffo s'engage
à réduire son empreinte carbone,
à diminuer sa consommation
de papier tout en garantissant la
traçabilité des documents.



Offre de formation : une démarche interne d'amélioration continue

Avec l'obtention de la certification
Qualiopi en novembre 2021,
l'organisme de formation
de Centre Inffo a mis
en place une démarche
de contrôle interne qui
couvre l'ensemble de
notre activité. Les évaluations et les
retours clients donnent lieu à des
ajustements en continu.



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

NEWSLETTER DOCUMENTAIRE

Chaque jour à 13 heures, la newsletter **L'Expresso Compétences**
est adressée gratuitement sur simple inscription.

20 080
abonnés



L'EXPRESSO COMPÉTENCES
UNE IDÉE INSPIRANTE PAR JOUR.
ÇA VOUS DIT ?

Elle valorise une initiative originale, une expérience
innovante, ou une pratique percutante en faveur
du développement des compétences.

UNE OFFRE DE FORMATION EN CROISSANCE

Le catalogue 2024 propose aux entreprises et professionnels 39 thèmes de formation déclinés en 120 sessions, d'une durée de 1 à 3 jours, organisées en présentiel et/ou à distance. Ils s'inscrivent dans trois axes majeurs :

- sécuriser le nouveau cadre juridique de son activité
- anticiper les évolutions à venir et innover dans ses pratiques
- développer son offre de formation.

En intra ou inter-entreprises, la demande des professionnels de la formation s'exprime essentiellement sur la réglementation générale et celle plus spécifique des organismes de formation, le déploiement de l'apprentissage, l'ingénierie financière, la certification professionnelle et la VAE qui bénéficie d'un regain d'intérêt suite à la loi du 21 décembre 2022.

2024 sera l'année de la première certification créée par Centre Inffo en partenariat, sur le thème « Devenir Architecte Accompagnateur de parcours VAE ». La demande d'enregistrement au Répertoire spécifique sera déposée au dernier trimestre 2024.



les 10

DOMAINES
de formation de 2024 :

- Réglementation générale
- Réglementation des organismes de formation
- Ingénierie financière
- Apprentissage
- Certification professionnelle
- Qualité en formation
- Ingénierie pédagogique
- Afest
- VAE
- Stratégies et business model



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les évolutions réglementaires, technologiques et générationnelles challengent l'organisation et les pratiques des acteurs du secteur. Sécuriser l'activité, innover dans ses pratiques et repenser ses marchés sont des enjeux stratégiques.

Les consultants en droit, ingénierie, politiques et stratégies de formation de Centre Inffo mettent leur expertise au service de leurs commanditaires pour permettre de définir et réaliser leurs objectifs.

Pour des entreprises, branches et Opco

- Création et structuration de centres de formation d'apprentis
- Appui à la mise en œuvre de l'Afest
- Rédaction de guides et documents de veille juridique et d'actualité, contenu de newsletters
- Accompagnement à l'ingénierie et au déploiement d'un dispositif collectif de VAE

Pour les prestataires de développement de compétences

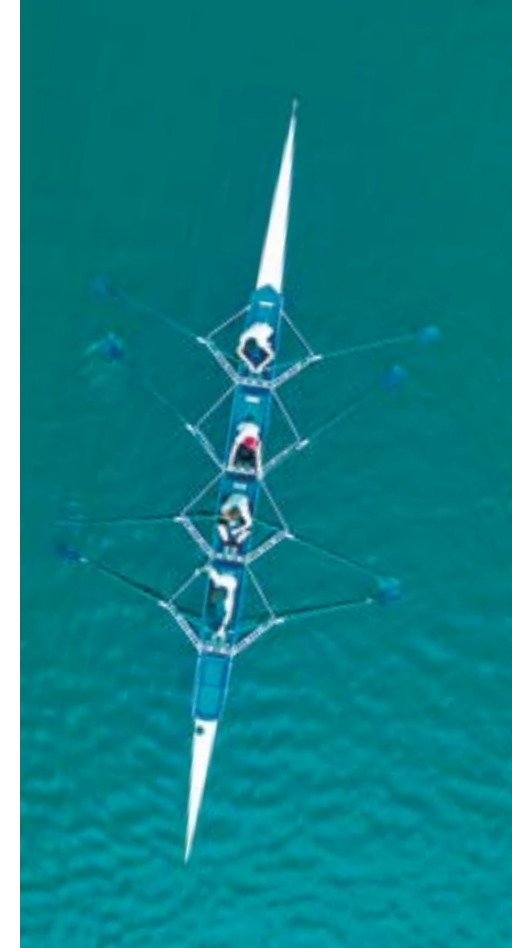
- Audits de conformité juridique à 360° des documents et de l'organisation
- Préparation à la certification Qualiopi (audits initial, de surveillance et de renouvellement)
- Ingénierie de formation
- Création et structuration de centres de formation d'apprentis
- Structuration du modèle économique

Pour les organismes certificateurs (ministères, branches, organismes)

- Préparation à l'enregistrement (création et renouvellement) de certifications professionnelles au Répertoire national des certifications professionnelles et au Répertoire spécifique
- Appui à la gestion des partenariats
- Appui à la création de certifications professionnelles (de l'étude d'opportunité à l'enregistrement)

Pour les décideurs publics et paritaires

- Cartographie des opérateurs de l'orientation en région
- Appui au déploiement des certifications paritaires CléA, CléA numérique et CléA management : instruction des campagnes d'habilitation des organismes évaluateurs et formateurs



RÉGIONS ET FORMATION

Centre Inffo propose une information dédiée et actualisée sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 régions et collectivités territoriales, métropolitaines et ultramarines.

- La rubrique « Régions » sur www.centre-inffo.fr : actualités quotidiennes, dossiers thématiques
- Le fil X@inffo_regions : 8 000 followers
- La base de données « Formation et apprentissage en région », accessible à tous, recense les aides régionales et outils contractuels des politiques régionales (Pric et avenants aux Pric, CPRDFOP, conventions...).
- Tous les 15 jours, le magazine *Inffo formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région.

 **8 000**
abonnés
X-Régions

320 aides régionales et 422 outils contractuels recensés

l'actualisation des 18 MONOGRAPHIES
et données régionales



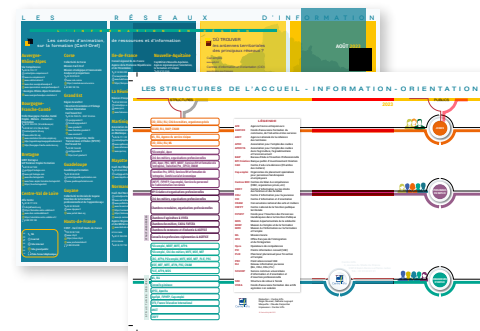
Pour mieux comprendre la formation en région

- les 18 monographies régionales emploi formation, actualisées en continu sur le site de Centre Inffo ;
- les interlocuteurs régionaux ;
- dossiers de synthèse (Afest et Régions, suivi des CPRDFOP...) ;

- 2 dépliants et plaquettes identifiant les réseaux aux niveaux national et régional et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage ;



- en partenariat avec **Régions de France**, valorisation des stratégies régionales (animation d'événements et édition de documents thématiques)



FORMATION ET EUROPE

- Mieux comprendre l'Europe de la formation
- Valoriser le système français et ses initiatives auprès de l'Union européenne
- Accompagner l'Année européenne des compétences

À l'attention des décideurs européens, Centre Inffo livre au Cedefop des articles d'actualité, statistiques et rapports sur la formation en France.

Cette production permet :

- le suivi des objectifs européens en France
- l'alimentation de la base comparative des États-membres

Pour faciliter les coopérations entre partenaires européens et encourager les mobilités, Centre Inffo réalise des documents de synthèse, téléchargeables gratuitement.

- **Faire connaître les systèmes de formation des États membres européens** : 27 fiches pays
- **La présentation du système français de formation** : actualisation des documents de synthèse en plusieurs langues.

 **5 435**
abonnés X
inffo_europe

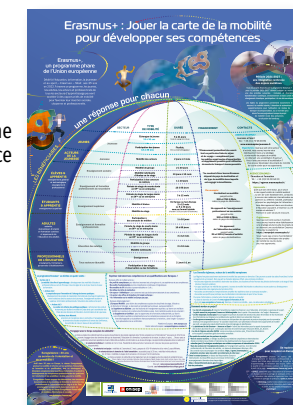
Les synthèses sur la formation dans chaque État-membre (4 pages)



Les synthèses de formation dans les pays européens (4 pages)



Affiche Euroguidance



La formation professionnelle continue en France document traduit **5 LANGUES** dont le chinois



La formation professionnelle continue en France 20 pages

LES FICHES PRATIQUES DU DROIT DE LA FORMATION

LES FICHES PRATIQUES EN BREF

800 fiches opérationnelles regroupées en 39 chapitres thématiques :

- l'intégralité de la réglementation de la formation, avec l'exhaustivité des sources normatives : le Code du Travail et 14 autres Codes (éducation, impôts, commerce, Sécurité sociale, ...)
- les accords de branche sur la formation
- la jurisprudence
- les normes et règles édictées par France compétences, la Caisse des dépôts, l'Urssaf, l'Unédic ...
- la fiabilité des informations grâce une veille juridique quotidienne et l'actualisation en continu des Fiches numériques
- des schémas de synthèse, des modèles de de convention
- des réponses concrètes aux questionnements récurrents dans la FAQ



11 THÉMATIQUES

- 1 • Gouvernance de la formation
- 2 • Financement de la FP par les entreprises
- 3 • Marchés de la formation professionnelle
- 4 • CEP, actions de développement des compétences et VAE
- 5 • CPF dans le cadre du CPA
- 6 • Formation dans l'entreprise
- 7 • Transition et reconversion professionnelles
- 8 • Contrats de travail avec formation en alternance
- 9 • Accès des jeunes et des demandeurs d'emploi en formation
- 10 • Accès des agents publics à la formation
- 11 • Accès des publics spécifiques à la formation

GUIDE JURIDIQUE ASSOCIÉ

En 2024, publication du guide juridique téléchargeable
« remplir le Bilan pédagogique et financier 2024 »

2 tomes papier
1 édition numérique
64 %
d'abonnés fidèles
à la formule intégrale
papier et numérique

LA PRESSE D'ACTUALITÉ EN 2024

La lettre numérique Le Quotidien de la formation et le magazine bimensuel Inffo Formation sont les 2 titres de Centre Inffo diffusés par abonnement payant. Ils décryptent l'actualité et rendent compte de la vie du secteur et des points de vue de ceux qui font la formation et de ceux qui la vivent.



Le Quotidien de la formation

222 numéros à paraître en 2024 (4310 à 4532).

Chaque numéro est diffusé sur la messagerie des abonnés à 7 heures du matin et consultable sur le site de Centre Inffo.

Le traitement à chaud de l'actualité est enrichi **d'interviews vidéos** d'acteurs du secteur :

- innovations technologiques pour la formation
- métiers en tension, CEP et recrutement
- apprentissage
- VAE
- transitions professionnelles
- méthodes cognitives
- vie des institutions
- Afest
- compétences en entreprise
- handicap ...



un lectorat avisé et exigeant

INFFO FORMATION

22 numéros à paraître en 2024 (1067 à 1089).

Distribué en format papier, consultable et téléchargeable en format pdf sur le site de Centre Inffo.

Dans chaque numéro :

- **des infographies et synthèses** pour valoriser les principaux résultats d'études et de rapports
- **des interviews, des portraits**
- **un dossier thématique** « A la Une »
- **les rubriques** « Événement », « Guide Pro » (pédagogie, management, droit), « Recherche et développement », « Vu d'ailleurs », « en région »...



LES NEWSLETTERS DE LA PRESSE

Une audience démultipliée par la rediffusion d'une sélection d'articles

Les articles de la presse d'actualité irriguent d'autres productions de Centre Inffo :

- les dossiers documentaires
- des pages du site Centre Inffo (actualités...)
- les deux newsletters thématiques gratuites Orientactuel et La lettre de l'innovation en formation
- des newsletters composées pour le compte de commanditaires externes



LA LETTRE DE L'INNOVATION EN FORMATION

12 000 abonnés

Lettre bimestrielle gratuite sur les pratiques innovantes dans le domaine de la formation professionnelle, diffusée gratuitement et consultable sur le site de Centre Inffo

6 numéros à paraître en 2024 (33 à 38)



ORIENTACTUEL

8 400 abonnés

Lettre numérique mensuelle sur l'orientation, en partenariat avec l'Onisep, diffusée gratuitement et consultable sur le site de Centre Inffo

11 numéros à paraître en 2024 (141 à 151)

DES PUBLICATIONS THÉMATIQUES POUR DES RÉSEAUX ET PARTENAIRES



LETTRES DE VEILLE POUR DES COMMANDITAIRES

Pour le compte de partenaires, réalisations de lettre de veille mensuelle adressée à leurs réseaux.

- **CCI France** 2 700 abonnés
11 numéros à paraître en 2024 (29 à 39)
- **l'Opcommerce**

L'OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE DE CENTRE INFFO

Les événements organisés par Centre Inffo rassemblent l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème apprentissage, formation et évolution professionnelles.



> **Des webinaires** gratuits pour promouvoir les dispositifs publics (certifications, année européenne des compétences, 5^e baromètre emploi et formation...)

> **6 Masterclass** pour faciliter le déploiement de dispositifs complexes

> **4 Clubs du droit** pour assurer la veille stratégique et juridique des professionnels

> **Colloques**

> **Animations et interventions** de Centre Inffo dans des colloques partenaires

> **La préparation de 2 grands rendez-vous** de l'écosystème :

UHFP • la 19^e Université d'hiver de la formation professionnelle (janvier 2025, Cannes)

RFCO • les 4^{es} Rencontres formation compétences des Outremer (janvier 2025, Cannes)

LES SITES INTERNET DE CENTRE INFO

Première source d'informations sur la formation en libre accès, Centre Inffo est devenu un acteur incontournable pour les professionnels du secteur de la formation !

En 2024, Centre Inffo fera évoluer la configuration de son portail pour l'adapter aux besoins de ses usagers.

LES RÉSEAUX SOCIAUX VECTEURS DYNAMIQUES DES SITES CENTRE INFO

Avec les 4 réseaux sociaux LinkedIn, Twitter, Facebook et Youtube, Centre Inffo cumulait 150 120 abonnés au 31.10.2023.

La force de ces réseaux amplifie la diffusion et les consultations des articles des différents sites.

Elle conforte la place de Centre Inffo comme vecteur essentiel de l'information dans l'écosystème formation-apprentissage.

150 120 abonnés
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DE CENTRE INFO
audience au 31.10.2023

LES SITES INTERNET DE CENTRE INFO

LES SITES MAJEURS DE CENTRE INFO

sur l'apprentissage, la formation et l'évolution professionnelles

- www.centre-inffo.fr**
Le portail source et ses rubriques thématiques
 - o DROIT
 - o RÉGIONS
 - o EUROPE
 - o PRESSE
 - o INNOVATION
 - o FICHES PRATIQUES
 - o PRODUITS ET SERVICES boutique.centre-inffo.fr
- RESSOURCES DE LA FORMATION**
www.ressources-de-la-formation.fr
Portail documentaire sur l'apprentissage, la formation et l'évolution professionnelles

LES SITES SPÉCIFIQUES

EUROPE ET FORMATION

- REFERNET FRANCE**
https://refernet.centre-inffo.fr
Réseau européen du Cedefop : expertise sur les systèmes de formation professionnelle en Europe

INNOVATION

- corner.centre-inffo.fr**
Site dédié au Corner de l'innovation et à ses start-up

MUTUALISATION DOCUMENTAIRE

- ARIANE**
https://ariane.centre-inffo.fr
Réseau documentaire national de l'orientation et la formation

ÉVÉNEMENTIELS

- UHFP**
https://uhfp.centre-inffo.fr
Site dédié aux universités d'hiver de la formation professionnelle
- RFCO**
www.rfco.fr
Portail des collectivités, régions des Outre-mer et leurs partenaires

GRAND PUBLIC

- ORIENTATION POUR TOUS**
www.orientaton-pour-tous.fr
Site de l'État, des Régions et des partenaires sociaux

LES SITES RÉSERVÉS À UN PUBLIC D'USAGERS

- ESPACE NUMÉRIQUE DES ADMINISTRATEURS**
www.centre-inffo.net/ena
Réseau des membres du conseil d'administration

- WEBDOC INTRANET CENTRE INFO**
www.centre-inffo.fr/webdoc
Réseau d'information interne des collaborateurs de Centre Inffo

LES SITES-OUTILS ET PÉDAGOGIQUES

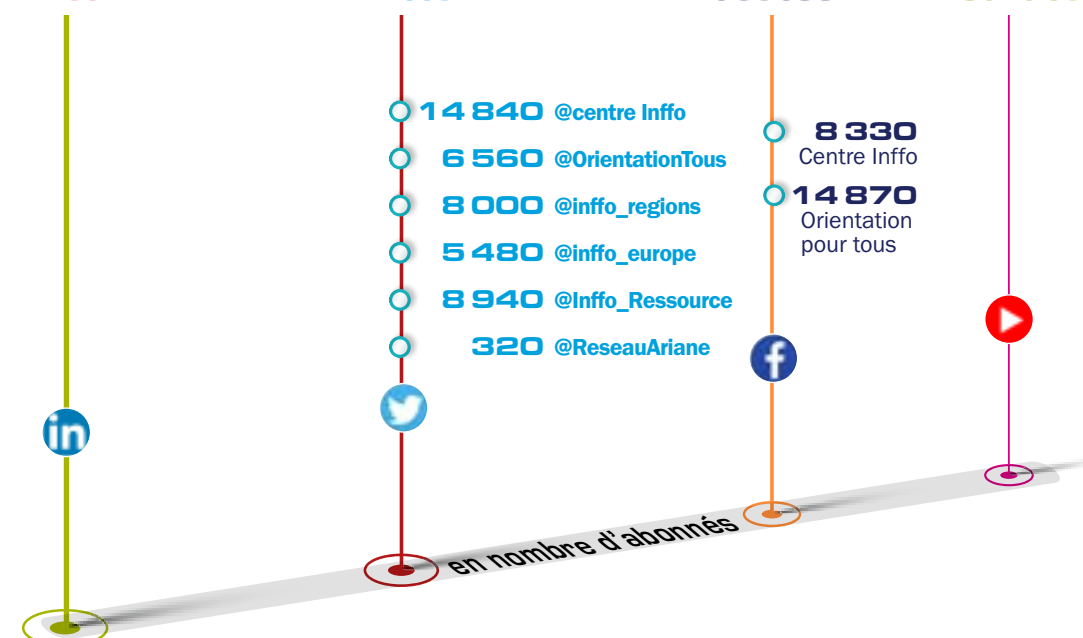
- FORMACODE**
formacode.centre-inffo.fr
le thesaurus d'indexation de l'offre de formation
- ESPACE E-FORMATION**
ms.centre-inffo.fr/moodle
Espace formation

79 700
LinkedIn

43 820
Twitter

23 800
Facebook

2 800
YouTube



CONSULTER LES TEXTES SOURCES

Centre Inffo collecte et traite en bases de données un grand nombre de textes-sources et de textes de référence. Ces données « brutes » alimentent la veille stratégique et technique de tous les acteurs de l'écosystème emploi-formation.

Pour les décideurs, de nombreuses données, notamment les rapports officiels, les outils des politiques régionales et du dialogue social constituent des outils de benchmark stratégique.

DONNÉES EN CHIFFRES
AU 31.10.2023

BASES DE DONNÉES ET CONTENUS

INFFODOC

Base bibliographique

47 360 NOTICES, dont :
- 14 660 Références d'ouvrages (dont 1 088 rapports officiels)
- 32 700 Références d'articles de revues

https://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=3

Textes conventionnels

6 556 NOTICES dont 369 conventions collectives,
110 ACCORDS nationaux interprofessionnels

https://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=2

J.O. de la Formation

1 385 RÉFÉRENCES de journaux officiels

https://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?l-vl=cmepage&pageid=6&id_rubrique=382&opac_view=-1

Formation et apprentissage en régions - FAR

520 AIDES RÉGIONALES 422 DOCUMENTS CONTRACTUELS RÉGIONAUX :

- 26 Contrats de plan État-régions 2007-2013
- 18 Accords Plan de relance 2021-2022
- 40 Documents stratégiques Contrats de plan 2021-2027 : CPER, accords de préfiguration, protocoles d'accords, accords d'orientations stratégiques
- 70 Chartes et délibérations sur les plans de relance, SPRF, SPRO
- 56 CPRDFP, CPRDFOP et projets CPRDFOP
- 41 PRIC et avenants au PRIC
- 22 Conventions SPRF/ SPRO
- 35 Contrats d'objectifs territoriaux
- 19 Convention Etat-Régions « Plans 500 000 formations supplémentaires pour demandeurs d'emploi »
- 50 Contrats d'objectifs et de moyens Apprentissage (Génération 2005-2010 et 2011-2015)
- 37 Conventions Etat-régions SPRO, PRIC, relances économiques
- 5 Délibérations « Accompagnement des structures sur l'AFEST »
- 3 Protocoles de préfiguration France Travail

<https://www.centre-inffo.fr/regions>

Répertoire des sites internet sur la formation

164 SITES RECENSÉS

<https://www.ressources-de-la-formation.fr>

DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS INSCRITS DANS LA DURÉE

Centre Inffo attache une importance particulière au développement de partenariats pérennes pour optimiser ses missions. Sauf exception, les accords-cadres de partenariat détaillés ci-dessous sont fondés sur le principe de gratuité et d'échange de services, et ne comportent pas de clauses financières. Ils sont complétés par des programmes de travail annuels. Les conventions mentionnées ci-dessous sont actives au 31 Octobre 2023.

À ces partenariats durables s'ajoutent de nombreuses coopérations avec les instances et réseaux du secteur autour d'un objet unique (Université d'hiver, événements, portail Orientation pour tous...).

CONVENTIONS CLÉS

CONVENTIONS - CADRES EN VIGUEUR





4 avenue du Stade de France 93218 Saint-Denis-La Plaine • Tél 01 55 93 91 91 • www.centre-inffo.fr

© Centre Inffo - DÉCEMBRE 2023

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.